



## Recommandation 733 (1974)<sup>1</sup>

# Protection des secrets de fabrication et de commerce

Assemblée parlementaire

L'Assemblée,

1. Se référant à sa [Résolution 571 \(1974\)](#) relative à la protection des secrets de fabrication et de commerce, et à la loi type qui lui est annexée,
2. Recommande au Comité des Ministres d'inviter les gouvernements des Etats membres à appuyer pleinement les mesures envisagées dans cette résolution.

---

1. Texte adopté par la Commission Permanente, agissant au nom de l'Assemblée, le 3 juillet 1974. Voir [Doc. 3440](#), rapport de la commission des questions juridiques.

